

# COMMUNIQUE



Le 29 juin 2011

## **Début de la période de six mois pour l'exercice des Bons de souscription d'actions émis par Groupe Eurotunnel SA en 2007 (les « Bons 2007 »)**

Les Bons 2007 attribués gratuitement par Groupe Eurotunnel SA en 2007 (mnémonique : GETBS, code ISIN : FR0010452441) seront exerçables à compter du vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2011, date de détermination du ratio d'exercice, conformément aux modalités figurant dans la Note d'opération<sup>1</sup>.

Le ratio d'exercice s'établit à 0,034 action Groupe Eurotunnel SA (mnémonique GETSA, code ISIN : FR0010533075) pour 1 Bon 2007 (soit environ 29,41 Bons 2007 pour une action Groupe Eurotunnel SA), moyennant le versement d'un prix d'exercice égal à 0,40 euro par action. Le prix d'exercice sera calculé sur la base du nombre total de Bons 2007 exercés, y compris ceux formant rompus.

La période d'exercice, qui ouvre le vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2011 s'achèvera six mois après, soit le 30 décembre 2011 (inclus).

Les titulaires souhaitant exercer leurs Bons 2007 sont invités à se rapprocher de leur intermédiaire financier.

Un exposé des modalités pratiques d'exercice des Bons 2007 figure en ligne sur le site de la société [www.eurotunnelgroup.com](http://www.eurotunnelgroup.com)

---

<sup>1</sup> Note d'opération en date du 4 avril 2007 (visa AMF n°2007-113) disponible sur les sites de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de Groupe Eurotunnel ([www.eurotunnelgroup.com](http://www.eurotunnelgroup.com)).